

Recrutement d'un(e) « Médiateur(rice) de la mer »

Contrat à Durée Déterminée de 4 mois

Créé en octobre 2024, le Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude est le 59e Parc de France et le 3e Parc breton. C'est un territoire de terre et de mer qui réunit Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine dans une succession de paysages exceptionnels accueillant une grande richesse naturelle et un patrimoine bâti remarquable. pnr-rance-emerade.fr

Son Syndicat mixte a en charge la coordination et la mise en œuvre de la charte du Parc à travers la conduite de nombreuses actions dans des domaines comme la préservation et la valorisation de la nature, du patrimoine culturel et des paysages, de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement, de l'économie durable...



Contexte

Avec près de 175 km de côtes, le territoire Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude est reconnu pour la diversité de ses paysages littoraux (estuaires, rias, îles, etc.) qui s'étalent de Saint-Cast-le-Guildo à Saint-Malo, suivant une entité maritime cohérente. Les habitants, les nombreux touristes mais aussi les acteurs économiques ont un attachement fort à cet environnement littoral et marin si particulier. Sur ce littoral, se côtoient de nombreuses activités de loisir (baignade, plaisance, plongée sous-marine, kayak, surf, pêche à pied récréative, etc.) et professionnelles liées à la pêche et à l'aquaculture : pêche embarquée (drague, filet droit, casier, chalut de fond, palangre), pêche scaphandre, pêche à pied, algoculture et conchyliculture.

Une démarche active de sensibilisation au contact direct des usagers de loisirs nautiques (plaisanciers, kayakistes, plongeurs, surfeurs, etc.) a débuté au printemps 2021. Différents sujets sont abordés autour de 3 enjeux essentiels : la préservation de la qualité de l'eau, le partage de l'espace et la préservation de la ressource.

Cette démarche s'inscrit dans la campagne [Ecogestes Manche Atlantique Bretagne](#).



Missions

Sous la responsabilité de la chargée de mission Mer & Littoral, le/la Médiateur(rice) de la mer devra mener les actions suivantes :

- **Sensibilisation de terrain à terre** : aller à la rencontre des différents usagers de loisirs nautiques (cales, ports, mouillages...) pour les sensibiliser aux spécificités du territoire (biodiversité, réglementation spécifique, bonnes pratiques...). Pour cela, il/elle diffusera et valorisera des outils de communication réalisés dans le cadre de la campagne. Il/elle pourra accompagner ponctuellement les agents du Parc lors de sessions de sensibilisation en mer.
- **Participation à des événements locaux** : Il/elle sera amené(e) à participer aux événements liés à la mer afin de valoriser la campagne.

- **Suivi et communication générale sur la démarche** : tenue d'un tableau de bord, gestion d'une base de données, communication autour des actions de terrain, rédaction d'un bilan.

Profil

Connaissance/Savoir-faire

- Diplôme et expérience en lien avec l'environnement, surtout avec le littoral et les milieux marins
- Très bonnes connaissances et compétences sur la biodiversité marine et estuarienne
- Bonnes connaissances des loisirs nautiques et des activités maritimes professionnelles
- Expérience en matière de sensibilisation vivement appréciée
- Une connaissance de la Côte d'Émeraude et de l'estuaire de la Rance serait un atout
- Un brevet de navigation professionnel à jour serait un plus (BRACPN, BACPN...)

Aptitudes / Savoir-être

- Autonomie
- Très bon relationnel et capacité d'animation de terrain
- Goût pour la communication orale, le contact avec le public
- Rigueur et sens de l'organisation
- Motivation pour le travail de terrain
- La pratique de l'anglais est un plus

Cadre contextuel et de travail

- Rémunération : référence grille fonction publique territoriale catégorie C + régime indemnitaire
- CDD 4 mois – accroissement saisonnier d'activité
- Travail à temps complet – Possibilité de week-ends et jours fériés travaillés avec récupération consécutive et notamment lors des week-ends et ponts de mai (1er, 2, 3, 8, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 mai)
- Date d'embauche souhaitée : 29 avril 2026
- Bureau basé à Dinan (Léhon - Côtes d'Armor) dans les locaux du Syndicat mixte du Parc
- Permis B indispensable et véhicule personnel disponible et assuré en cas d'utilisation dans le cadre professionnel (indemnisation frais kilométriques selon règles de la Fonction publique) - voitures de service partagées

Candidatures

Les candidatures sont à adresser dès que possible et **au plus tard le 3 avril 2026** à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, par voie numérique. Pour faciliter le traitement des candidatures, nous vous serions reconnaissants d'envoyer un seul document PDF rassemblant CV et lettre de motivation et de noter dans l'objet du courriel « Candidat PNR Médiateur de la mer - NOM PRENOM » à l'adresse suivante : contact@pnr-rance-emeraude.bzh

Audition des candidats présélectionnés prévue **début avril 2026**.